



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

2510, rang Saint-Jean, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525 / Télécopieur : (819) 374-9132
Courriel : municipalite@st-maurice.ca
Site internet : www.st-maurice.ca



CIRCULAIRE MUNICIPALE

Le 5 avril 2022

RÉUNION DU CONSEIL DU MOIS D'AVRIL

Lundi le 11 avril se tiendra la réunion du conseil municipal **en présentiel à 19 hres** dans la grande salle en haut, le port du masque est obligatoire. Elle sera précédée à 18h30 de l'assemblée de consultation pour le projet de règlement numéro 2022-616.

Voici le projet d'ordre du jour soumis aux élus pour la réunion :

Réflexion

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2022
3. Adoption des chèques et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2021 par la firme Mallette SENCRL
6. Dépôt de la liste des élus ayant participé à la formation sur l'éthique et la déontologie
7. Demande de dérogation mineure - dossier 3038, rue Du Lac
8. Demande de dérogation mineure - dossier 154, rue Courteau
9. Demande de dérogation mineure – dossier 1000, rue Sylvie-Brûlé
10. Second projet de règlement numéro 2022-616 modifiant le règlement de zonage 2009-489
11. Règlement numéro 2022-617 édictant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Maurice
12. Règlement numéro 2022-618 autorisant un service de garde à l'enfance ou une garderie sur le lot 3 995 485
13. Soumissions pour le sablage et la peinture pour le camion Mack
14. Soumission pour le colmatage de fissures
15. Soumission pour l'étude écologique concernant le projet du glissement de terrain au rang Saint-Joseph
16. Soumissions pour l'étude géotechnique concernant le projet de construction d'un réservoir
17. Soumissions pour la construction d'une toiture sur le perron de la salle municipale
18. Adhésion au programme d'assurance collective de la FQM et à un contrat d'assurance collective
19. Dépôt d'une demande d'aide financière à la Croix Rouge pour le peuple ukrainien
20. Audit de conformité de la Commission municipale – Transmission des rapports financiers
21. Soumissions pour le changement du plancher dans la grande salle
22. Achat d'un chapiteau 20 x 20
23. Refonte du site internet de la municipalité
24. Cotisation de l'ordre des comptables professionnels agréés à rembourser à madame Stéphanie Côté
25. Adoption de la politique familiale
26. Offre de l'Hebdo Mékinac/Des Chenaux pour une publicité dans un cahier spécial soulignant les 20 ans de la MRC Des Chenaux
27. Dépôt des états comparatifs pour le mois de février
28. Demande de don pour la Société canadienne du cancer – campagne de la jonquille

ACTIVITÉS DE L'AFÉAS DE SAINT-MAURICE

Un spectacle bénéfique au profit d'Autisme Mauricie par le groupe Voix Mauricie, samedi le 9 avril à 20h00 à la salle municipale de Saint-Maurice. Billets en prévente à 15,00\$ et à la porte à 20,00\$.

Un souper avec nos membres, mercredi le 13 avril à 18h00, suivi d'une conférence avec Josée de Passion Nature à 19h15, à la salle du Conseil de Saint-Maurice. Pour les non-membres, vous êtes cordialement invités à vous joindre à nous pour la conférence gratuite à compter de 19h15.

Pour plus d'informations : Nicole 819-374-6156

THÈME:

BÉNÉVOLER CHANGE LA VIE!

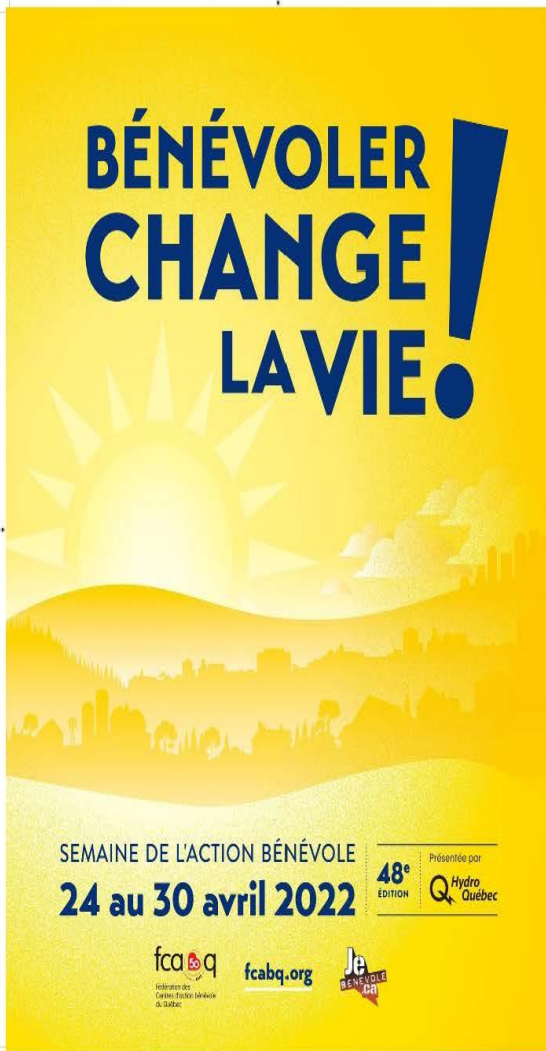
L'action bénévole est un cercle vertueux. Étant l'essence même du bon fonctionnement de notre société, cette cause touche toutes les causes et bien au-delà. Elle change la vie de celles et ceux qui la pratiquent : les bénévoles eux-mêmes. Faire don de soi c'est tout d'abord se faire don à soi-même d'un moment de plaisir et de bien-être.

Par passion ou compassion, bénévoler change la vie. La vie des bénévoles avant tout ! En plus d'être une source de plaisir et un facteur de joie, cela peut avoir un véritable impact sur notre bien-être physique et psychologique. Bénévoler permet de sortir de l'isolement, de rencontrer de nouvelles personnes et de se faire du bien. C'est un geste simple qui permet de soigner et anticiper plusieurs maux.

Bénévoler change également la vie de celles et ceux à qui on tend la main. Cela contribue à poser un geste précieux et surtout essentiel auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Chaque acte bénévole, quel que soit le geste, a un impact bénéfique auprès des bénéficiaires.

Enfin, bénévoler change la vie d'une société. En effet, l'action bénévole est une puissante source de richesse collective. Bien qu'incalculable, elle offre à notre communauté l'opportunité de se développer dans un contexte de bienveillance et d'entraide basées sur la solidarité.

N'oubliez pas, changer une vie, c'est changer le monde !



Le Centre d'action bénévole de la Moraine remercie toutes les généreuses personnes bénévoles qui œuvrent au sein des différents services du Centre.

Une activité de reconnaissance est offerte aux bénévoles

Date : 24 avril 2022

Déroulement de l'activité :

10h00 Accueil et cocktail.

10h30 Conférence de Jean-Marie Lapointe.

12h00 Repas chaud trois services.

Endroit :

Centre communautaires Henri St-Arnaud à Saint-Narcisse

1 place du Centre, Saint-Narcisse

Pour les personnes de la population générale qui seraient intéressées à participer à cette activité, veuillez nous contacter au 418-328-8600 poste 202.

